Incubateur de projets nourriciers : Formation et accompagnement des porteurs de projets (Alimentation durable et Agriculture urbaine)

expérience exemplaire

la Cité de l'agriculture

37 boulevard National

13001 Marseille

Voir le site internet

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

L'accompagnement de porteurs de projet de l'Economie sociale et solidaire (ESS) dans le secteur de l'alimentation est un levier prometteur dans le soutien à la relocalisation/reterritorialisation de l'alimentation. Les dispositifs d'incubation : les incubateurs visent à faire émerger des réponses entrepreneuriales à des besoins territoriaux non pourvus en déployant, le plus souvent gratuitement, un certain nombre de services : formation, expertises, accompagnement ou coaching, espaces de travail, mises en relation et accès à un réseau. De manière générale, les incubateurs vivent plusieurs objectifs : créer un cadre collectif pour limiter l'isolement de l'entrepreneur·ses ; fédérer des porteur·ses de projet autour d'engagements partagés ; former aux savoir-être, aux pratiques et aux codes de leur secteur ; réseaux.

Les moyens mobilisés sont fortement territorialisés, issus de projets pluri-partenariaux, les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises sociales ou solidaires mobilisent de nombreuses ressources territoriales.

-partenariats : institutionnels, commerciaux, financements,

-formation

- accompagnement individuel et collectif

Le contexte en Région Sud

En Région Sud, 53% de la consommation totale est transformée. La restauration se place au deuxième rang, et atteint 41% de la consommation alimentaire. Dans ces secteurs, la part des achats importés représentent respectivement 61% et 73% de produits agricoles, et 76% et 82% de produits transformés. Ces habitudes de consommation décuplent fortement l'empreinte matière et les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'alimentation, et à

terme, amenuisent la perspective d’un renforcement de l’autonomie alimentaire régionale (Ademe/Utopies, Diagnostic résilience alimentaire PACA, 2022).

La part exportée des produits agricoles sur le territoire régional s’élève à 62%, et ce taux atteint 90% de la production des Bouches du Rhône (Ademe, 2022). Or, les objectifs de politiques publiques du national au local : Egalim, de la restauration collective ainsi que l’ancrage territorial prôné par l’ESS visent une plus grande proximité relationnelle et géographique entre production et consommation.

L’enjeu du partage de la valeur demeure prégnant : d’une part, la Région concentre le troisième taux de pauvreté en France, particulièrement concentré dans ses métropoles régionales : Marseille, Grand Avignon, où se cumulent précarité alimentaire et une surreprésentation de pathologies liées à la malnutrition. De l’autre, un quart des exploitant·es pratiquent les circuits courts en Région et seuls 16% d’entre elle·eux en tirent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires.

Si les fonctions de l’alimentation sont multiples : physiologiques, sociales, culturelles, symboliques, les porteur·euses de projets d’alimentation durable s’inscrivant dans l’ESS tentent de répondre à la pluralité des enjeux : circuits de proximité, gouvernance, transformation des métiers, sensibilisation des mangeur·euses, information du consommateur… À ce titre, ils s’inscrivent en cohérence avec les objectifs des politiques publiques et des Projets alimentaires de territoire (PAT), particulièrement nombreux en Région. En effet, les PAT inscrivent l’accessibilité alimentaire et l’accompagnement au changement des habitudes alimentaires comme des objectifs poursuivis.

La conduite de ces projets nourriciers repose sur des champs marchands, techniques et sociaux particuliers : équipements, normes, outils de production, groupements d’achat, tarifications, mutualisation, hybridité des modèles économiques.

Le dispositif mis en oeuvre par la Cité de l'agriculture et Inter Made : un incubateur de projets nourriciers

Pour accompagner les porteurs·euses de projet à la création de projets entrepreneuriaux, la Cité de l’agriculture et Inter Made se sont associés pour proposer un incubateur permettant d’amorçer l’acquisition des champs de compétences nécessaires au montage de projet dans le domaine de l’AD. Dans ce cadre, les projets bénéficient d’un double accompagnement comportant :

-Un parcours de formation à l’entrepreneuriat social comprenant :

- formations collectives ; 6 rendez-vous d’accompagnement individuel ;des temps collectifs de mutualisation
- Un parcours de spécialisation agriculture urbaine et alimentation durable offrant :
- environ 40h de formation collectives
- Un accompagnement individuel complémentaire (Inter Made et Cité de l’agriculture)
- Mentorat : 3 rdv auprès d’un.e chef d’entreprise en agriculteur.trice urbaine ou d’une structure déjà lancée qui offre conseils sur modèle économique et sur choix stratégiques.

Les publics visés et les prérequis :

- Porteur·se de projet d’entreprise ou d’association comportant un volet alimentation

(production agricole, artisanat, transformation, épicerie, transport, groupement d’achat, prestations de conseil…)

- Bénévoles, salarié·es ou associé·e chargés du développement du volet alimentation d’un projet plus large (ex : tiers-lieu)

La présente note concerne exclusivement le parcours de spécialisation.

Pré-requis :

-Être investi·e au sein d'un projet (porteur, salarié, bénévole) comportant un volet alimentaire, en phase d'idéation, d'émergence, ou de transition des pratiques

-Être disponible, en présentiel, aux modules pertinents pour le projet (déterminé par entretien avec la personne responsable du parcours).

-Une adhésion professsionnelle à la Cité de l'agriculture

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1. **Offrir des parcours spécifiques aux porteurs de projets : Inter made s'est emparée de l'urgence de la transition écologique et sociale, en spécialisant ses parcours. Deux spécialités sont aujourd'hui opérationnelles en économie circulaire et en agriculture urbaine. La troisième spécialisation "Alimentation durable" a vu le jour en 2023. Les parcours agriculture urbaine et alimentation durable ont été regroupés : à ce jour le parcours est doté d'un tronc commun et de modules spécifiques favorisant l'individualisation du parcours de formation au sein de l'incubateur.**

2. **Inciter les porteur·euses de projet à adopter des pratiques durables dès la structuration leur idée : modélisation économique et juridique. Ce dernier propose des moyens pour atteindre ses objectifs sociaux et économiques : modèle de valeurs (les effets sociaux), "de ressources (ce qui alimente l'activité) et de produits (l'offre que l'on propose)" (Avise, 2022).**

3. **Relier les ressources locales à la consommation locale : une formation spécifique "Région Sud", à travers la territorialisation des contenus de formation. Cet objectif est permis grâce à la capitalisation des données territoriales, comme les travaux de l'Ademe, et vise à ancrer l'utilité sociale des projets dans leur territoire d'implantation.**

Résultats quantitatifs

2 sessions du Starter spécialisation nourricière en 2023 (Printemps et automne), dont une en cours à la date de publication.
9 projets accompagnés dans le cadre du Starter
Plus de 25 personnes touchées par les actions de formation

Résultats qualitatifs

6 mois après le premier Starter (Printemps 2023), 3 projets ont déposé leur statuts, 1 personne est salariée de sa structure.
Un programme jugé “structurant et stimulant”
Des complémentarités avec le programme du Starter : Le parcours complète de manière satisfaisante le programme Starter
Une “bonne malette à outils” : Les participants ont apprécié les outils fournis dans le cadre du parcours (outils simples calcul des coûts, fournisseurs).
Satisfaction élevée : Un taux de satisfaction de 100 % parmi les participants, tous·tes recommanderaient le parcours.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

1) Ingénierie de formation

Les trois projets présentés dans cette note ont fait l’objet de trois blocs d’ingénierie de formation, en 2022 et en 2023.

- **avril à décembre 2022** : parcours d’incubation et de formation à la conduite de projets en alimentation durable. Afin d’analyser les besoins des entrepreneurs de l’alimentation durable, la première phase d'ingénierie de formation a pris la forme d’une étude des besoins des porteurs de projets et de dirigeant·es de structures déjà lancées. Une étude de faisabilité a été conduite par la Cité de l'agriculture. Les résultats ont été établis à partir d’un questionnaire diffusé auprès des acteur·ices du secteur (restaurateurs, épiceries paysannes, logistique…) et complétées par un benchmark des structures d’accompagnement vers l’entreprenariat en alimentation.

Le traitement des résultats a donné lieu à un premier recensement des champs de compétences nécessaires à la phase “émergence” de projets dans le secteur de l’alimentation. Ces derniers ont ensuite été regroupés et classés à partir de travaux de recherche autour de la justice agri-alimentaire, et agrémentés d’un travail réflexif sur les projets de la Cité de l’agriculture.

Les rencontres bilatérales avec l’écosystème d’acteur·ices ont été complémentées par des discussions collectives à travers la participation de la Cité de l’agriculture à divers événements et rencontres de structures ESS du champ de l’AD dont :

- La rencontre nationale des Tiers lieux nourriciers (Modèles économiques et juridiques), à Pinsaguel (Haute-Garonne), juin 2022.
- Les rencontres du PRECI (juillet 2022)
- Réseau démocratie alimentaire du centre ville de Marseille, juin 2022.
- 48H de l’agriculture urbaine

- Commission Environnement, Cap au Nord (Marseille)

L'objectif de ces rencontres étant aussi d'impliquer des parties prenantes à la création de l'offre de formation, de trouver des intervenants et des expertises multiples, la Cité de l’agriculture a également pu établir **un premier recensement des personnes et ressources mobilisables** dans le cadre des formations.

Le diagnostic local des besoins des porteur·euses de projet a été consolidé par une étude comparative des structures de l’accompagnement de projets en alimentation durable, et par des recherches bibliographiques.

mars à juin 2023 - étude préalable à la création d’une plateforme pédagogique en ligne

L’incubateur vise, à terme, à associer une plateforme d’enseignement en ligne, complémentaire au parcours d’accompagnement et de formation du Starter. Il comprend :

- des ressources pour approfondir les thématiques : e-learning autour de vidéos pédagogiques et de témoignages ;
- des outils pour évaluer son projet et amorcer son parcours personnel de formation ;
- des exercices pour avancer son diagnostic de compétences et s’auto-évaluer ;
- des outils pour s’organiser ;
- une communauté de porteurs de projets pour échanger et faciliter la mise en réseau

La Cité de l’agriculture a été accompagnée par une consultante en digitalisation de formation dans sa réflexion sur la digitalisation des modules de formation.

Plusieurs opportunités liées aux atouts de la formation en ligne ont été identifiés :

- Faciliter le suivi de la spécialisation du Starter de manière asynchrone pour les porteurs de projets. Ex : suivi entre sélection et démarrage du parcours
- Soutenir l’essaimage de la formation via d’autres structures d’accompagnement et d’autres antennes d’Inter Made
- Faciliter l’individualisation de la formation, par l’adaptation au niveau des stagiaires et des contenus à des porteurs déjà installés
- Encourager la mise en réseau par le biais d’une communauté apprenante

Malgré la pertinence de la création d’une plateforme en ligne, plusieurs actions restent à poursuivre avant son lancement opérationnel :

- la montée en compétence de la Cité de l’agriculture sur l’animation d’une plateforme communautaire
- qui se superpose à des réseaux et espaces déjà existants (Plateforme Alimentation durable en PACA de l’Ademe, Ecotable …)
- conduite d’une deuxième phase d'ingénierie pédagogique adapté à l’enseignement à distance (captation vidéos, gamification, prise en main de logiciels)
- Wikiflow, est la plateforme pressentie pour accueillir ces contenus, afin d’éviter la multiplication des interfaces de formation. A ce jour, elle n’est ouverte qu’au personnel Inter Made et ses bénéficiaires, et regroupe les fonctions relatives à l'évaluation de la formation et de la démarche qualité. La phase de développement et d'ingénierie nécessite une phase de modélisation et d’investissements et permettrait l’évolutivité aux futurs besoins.

Au regard de l’ensemble de ces éléments et du calendrier de l'opération, il n'apparaît

pas envisageable de mettre la plateforme pédagogique en ligne en place d’ici la fin de période d’exécution du projet.

2) Ingénierie pédagogique

Le travail préalable d'ingénierie de formation a permis d’identifier de nombreux champs de compétences spécifiques et transversaux au montage de projet ont pu être identifiés. Les différents éléments sont introduits de manière progressive sur l’ensemble des modules :

- **Identifier les liens entre alimentation et ESS, leurs enjeux propres, les enjeux urbains**

Compétences visées : identifier les enjeux de l’alimentation durable et leurs spécificités en Région Sud, comprendre les fonctions de l’alimentation, construire des indicateurs pour l’évaluation de l’impact du projet

- **Ancrage territorial**

Compétences visées : Compréhension de l’environnement politique, social et économique, identification des acteurs et des parties prenantes, connaissance de ses clients-bénéficiaires, connaissance des filières et produits régionaux et leur saisonnalité

- **Gestion et structuration de projet**

Compétences visées :présenter son projet, se fixer des objectifs et des échanges au sein d’un plan de progression, repérer les besoins et les investissements nécessaires à ses activités, connaître les principes de la qualité de vie au travail

- **Modélisation économique**

Compétences visées : Analyser le modèle économique d’un projet en alimentation durable, élaborer des hypothèses sur ses dépenses et ses ressources, se situer dans ses marchés, définir les produits et services proposés et leurs prix, formuler un positionnement, formaliser un mode de commercialisation

- **Production de biens et de services**

Compétences visées : Identifier des fournisseurs, Elaborer des critères d'approvisionnement, Clarifier ses besoins en formation, connaître les différents labels de qualité, connaissance de la réglementation applicable au projet

- **Valorisation du projet et posture partenariale**

Compétences visées : échanger avec ses pairs sur son projet pour entrer dans une dynamique collective, communiquer en public, formaliser une présentation du projet, concevoir une démarche partenariale, connaître les modes de financement, comprendre le fonctionnement des financements publics,

Afin de clarifier les objectifs opérationnels du parcours et valoriser les apports de la recherche sur les pratiques innovantes dans les champs de l’alimentation de l’ESS, les modules de formation ont été classés en trois blocs principaux : assurer une alimentation de qualité (1), favoriser l’accessibilité (2), lutter contre les inégalités (3).

	Introduction à l’alimentation durable et à l’ESS	• Jeu Villes Terrestres • Module théorique : introduction à l’alimentation durable et à l’ESS • Visite : Coopérative le Bar à Vrac, Marseille
: er une ıtation ılité	Immersion à Graines de Soleil Logistique (1/2)	Visite : Graines de Soleil, ferme d’insertion • la production régionale et sa saisonnalité • critères de qualité et labels • le travail en direct avec les producteur·ices • atelier : quels critères prendre en compte dans mon approvisionn • introduction aux principes de l’économie de la fonctionnalité et étu
	Logistique (2/2)	• prise en main des outils de calcul des coûts et des marges

	Modes de financements hybrides	• Le Crowdfunding et les prêts participatifs dans l’AU/AD (Miimosa) • Les financements publics et par des fondations (CDA) • Les dispositifs de France Active
: ser s à ntation alité	Politiques publiques & réglementations	• les politiques publiques alimentaires • les réglementations applicables au projet
: Agir cine ités / e	Démocratie alimentaire	• définitions • adapter ma communication à mes personae d’usagers • Typologies d'actions et présentation d'initiatives en Région et aille • Test d’un outil d’animation : arpentage de la BD *Encore des patate*
	Leadership & qualité de vie au travail (QVT)	table de ronde suivie d’une discussion avec des dirigeants de structures Qu’est-ce que la QVT ? Quelles organisations du travail ? Quelles en sont les implications po projets ? quelles postures de management ? Est-il possible de concilier bien-être au travail et autonomie de ses s

Ces trois piliers sont tirés du champ d’action et d’analyse critique de la justice agri-alimentaire. Ils visent à articuler les apports des référentiels de relocalisation (multiples dimensions de la qualité de l’alimentation, raccourcissement et reconfiguration de la chaîne de valeur au profit des agriculteurs et mangeurs), d’accessibilité (compréhension fine des

freins et leviers pour toucher le public en précarité alimentaire, et éviter les stigmatisations), et de démocratie alimentaire (formes et impacts de la participation, modalités de citoyenneté alimentaire).

•

Sélection

Les candidat·es au Starter d'Inter Made soumettent d'abord un dossier de présentation de leur projet, en détaillant les objectifs sociaux poursuivis. Les accompagnatrices d'Inter Made les sélectionnent en fonction de leur pertinence, leur accord avec les principes de l'ESS, leur avancement et leur faisabilité. Elles font ensuite suivre les projets en lien avec l'alimentation à la Cité de l'agriculture. Le chargé d'accompagnement établit à son tour une évaluation selon des critères spécifiques à ces deux thématiques où sont privilégiés les projets d'agriculture urbaine multifonctionnels, qui rendent des services écosystémiques et sociaux. Elle opère donc le choix de ne pas suivre des projets de type « agri-tech ». Ces derniers s'inscrivent d'avantages dans d'autres circuits d'accompagnement spécialisés en innovations technologiques, dépendant d'expertises scientifiques et technologiques.

Les critères de sélection :

- porteur·se de projet d'entreprise ou d'association comportant un volet alimentation (artisanat, transformation, épicerie, transport, groupement d'achat, sensibilisation, prestation de services...) en priorité
- Bénévoles, salarié·es ou associé·es chargés du développement du volet alimentation d'un projet plus large (ex : tiers-lieu)
- Implantation du projet en Région SUD
- Projets s'inscrivant la transition écologique (ex : saisonnalité de l'offre proposée, lutte contre le gaspillage, sensibilisation/changement des pratiques…)
- Stade d'avancement : en émergence ou transition des pratiques professionnelles
- Disponibilité des porteur·euses de projet

Les candidatures réceptionnées :

La première promotion 2023 a réuni 8 porteur·euses de projets (PP) et 6 projets, sélectionnés parmi 10 candidatures :

- Le Maquis - un projet de restaurant d'insertion autour des produits de la mer
- Popothym : transformation et vente de petits pots pour bébé bio, locaux et frais pour accompagner la découverte de la nourriture.
- Big marmite : « Les Ateliers sans Chefs » Ateliers de cuisine collaborative (Batchcooking) sur abonnement pour faciliter la transition alimentaire
- Tiers-lieu rural (le Champ des A) : une manufacture de proximité en milieu rural, visant à regrouper activités de production et de transformation
- Ecole comestible : pour soutenir son développement en région, une bénévole et une salariée de l'association d'éducation au goût.
- Plat de résistance -vise à accompagner associations, entreprises et collectivités sur la PG-Prox (prévention et gestion des biodéchets de proximité) et la lutte contre le gaspillage alimentaire

La deuxième promotion 2023 (Session Automne) 13 candidatures. Les projets retenus sont :

- Projet PPAM : transformation, ateliers de sensibilisation, cueillettes
-

Projet de tiers-lieu autour de la culture et de l’alimentation locale et de saison

- Terranga Juice : projet de fabrication et de distribution de jus frais à partir de produits exotiques

- Conserverie (Var) : un projet global, des consciences à l’assiette, et ainsi articuler le fait de sensibiliser au fait de produire. Proposer à des cantines scolaires un recueil de fiches techniques inspirées des menus de notre cantine associative.

- Parcours

Une fois le processus de candidature et d’admission conclu, les porteurs de projets intègrent le Starter pour une durée de trois mois. Les PP bénéficient d’un double accompagnement et d’un mentorat par des projets installés en plus d’entretiens individuels spécifiques par un·e salarié·e de la Cité de l’agri.

Le programme :
12 intervenant·es issu.e.s de structures et de métiers divers sont intervenus dans le cadre du premier parcours : commerçants, producteurs, distributeurs, financeurs privés et consultant·es ont nourri les apports du parcours.

L’articulation **entre la spécialisation alimentation durable et le Starter d’Inter Made** est récapitulée dans le tableau suivant :

publics visés	L**es candidatures au Starter** reçues sont conjointement évaluées à l’aune des l’agriculture. La spécialisation est proposée aux personnes admises des antennes Marseille, P Le nombre de places restantes est proposé à des PP accompagnés par les presc définies en fonction de la nature du projet, disponibilités du PP, localisation géog
nations	Les modules de spécialisation sont séquencés à partir du programme du Starter, parcours Les modules de formation sont principalement dispensés à la CDA ou dans le ca

ompagnement	• 2 RDV d'accompagnement sur les 6 prévus en Starter sont assurés conjoin • Les PP Inter Made bénéficient d'un mentorat avec le ou la dirigeante d'une
luation & suivi	• La Cité de l'agriculture assure le suivi et l'évaluation des modules
mentors ayant ompagné les ets du Starter	David Naquet, CEO Crukles (production et commercialisation de produits lact Charlotte Juin, Coordinatrice logistique de Pulpe Fiction Yannick Syda, Co-fondateur de l'Arrosoir (restaurant-traiteur d'insertion)

A l'entrée et à la sortie de formation : les participant·es remplissent le questionnaire d'autoévaluation des compétences, construit à partir du référentiel de compétences.

Evaluation à chaud, en fin de séance : à la fin de chaque module, une évaluation collective est réalisée "à chaud" (ce que je retiens/ce qui m'a le plus marqué, les bémols)

L'évaluation des modules est réalisée à partir des critères suivants : évaluation globale, qualité des contenus théoriques, ambiance, qualités des mises en application, qualité des intervenant·es, organisation & communication, applicabilité pour le projet, suggestion d'amélioration

Les formateur·ices remplissent un bilan du formateur : qualité des contenus et du programme, respect du temps, ambiance & qualité des échanges, outils pédagogiques et supports, motivation, conditions d'accueil, atteinte des objectifs de formation. Les résultats de l'évaluation du module sont transmis par écrit à la·le formateur·ice.

Planning

- avril à décembre 2022 : ingénierie parcours d'incubation et de formation à la conduite de projets en alimentation durable
- janvier - février 2023 - réflexion et positionnement de la Cité de l'agriculture sur le parcours Démonstrateur des métiers de l'alimentation et de l'agriculture
- mars à juin 2023 -
étude préalable à la création d'une plateforme pédagogique en ligne
expérimentation du parcours Starter Printemps 2023
- **juin-septembre**
évaluation et bilan de la première session
ajustements du programme
diffusion de l'appel à candidatures

sélection des candidatures
sélection des intervenant·es
recherche mentorat
- septembre-décembre
Session Automne

Moyens humains

1 ETP dédié à la conception du programme et à l’animation des formations
Fonctions support : graphisme & communication

Moyens financiers

- Ingéniérie de formation : Fonds d’innovation pour la formation, Région Sud
- Ademe : postes relais
- Fonds propres : vente de prestations de service

Moyens techniques

- plateforme pédagogique (Wikiflow)
- salles de formation
- matériel informatique
- supports pédagogiques : livret de formation, supports de formation, ressources complémentaires

Partenaires mobilisés

Inter Made
Partenaires institutionnels : Région Sud (DG Formation), Ademe, DG Agri Métropole Aix-Marseille
Filières : Agribio13, Chambre d’agriculture 13
chefs d’entreprise dans le cadre du mentorat

Prescripteurs :
CCI / Carrefours de l’entreprenariat
CMAR
Les Déters
Chambre d’agriculture
ADEAR
…

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- L'expérience du starter AU : la Cité de l’agriculture ayant déjà expérimenté la spécialisation des parcours du Starter avec Inter Made en 2021, cela a grandement facilité le déploiement de la nouvelle spécialisation.
- La proximité de la Cité de l’agriculture avec les acteurs locaux de l’alimentation et de l’agriculture urbaine a été un atout dans l’accompagnement des projets
- Compétences internes à la structure : agronomie, évaluation, montage de projets et outils internes ont été des ressources clefs pour concevoir et animer le dispositif d’incubation et d'assurer la complémentarités avec l'accompagnement d'Inter Made.

Difficultés rencontrées

- La multiplication des dispositifs d'incubation associés à des critères d’éligibilité (DE, femmes, -30 ans, réfugié.es, habitant·es des quartiers prioritaires etc…) induit une catégorisation des porteurs de projet par profil socio-économique ou par âge, plutôt que par secteur d’activité. Cela peut constituer un frein aux candidatures reçues, et nécessite de multiplier les prescripteur·ices et partenaires du projet.
- La pertinence du parcours étant désormais avérée, la Cité de l’agriculture doit se professionnaliser afin de pérenniser le dispositif et renforcer le modèle économique des spécialisations et de ses formations.

Recommandations éventuelles

- Le financement de l'ingénierie de formation a été un atout précieux, car cette phase est très chronophage.
- la professionnalisation des équipes d’animation des formations et d’accompagnement est également fortement recommandée

---

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ASSOCIATIONS | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | CONSOMMATION DURABLE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | FORMATION PROFESSIONNELLE | COOPERATION LOCALE

Dernière actualisation

Février 2024
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Fanch Frigot
jean-baptiste@cite-agri.fr
Direction régionale toutes les régions